

COMMUNIQUE DE PRESSE – 8 NOVEMBRE 2022

Le budget de l'Institut polaire français sera complété de 3M€ d'euros en 2023.

En 2022, les surcoûts dus aux hydrocarbures, au fret maritime, aux transports aériens et aux quatorzaines liées à la lutte contre le Covid-19 ont conduit l'Institut polaire français à combler un déficit budgétaire de plus de 3,7M€. Sans augmentation de la subvention pour charge de service public versée à l'Institut polaire français par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche en 2023, l'Institut se préparait à réduire ses activités.

Le 18 octobre, la commission de l'Assemblée nationale a voté à l'unanimité deux amendements devant augmenter le budget de fonctionnement de l'Institut de 3M€ d'une part et augmenter le plafond d'emploi de l'Institut de 5 équivalents temps plein ainsi que de 500 K€ de masse salariale d'autre part. Des amendements annulés par le recours de la Première ministre au 49.3 pour faire adopter le projet de loi de finances 2023.

Toutefois, mercredi 2 novembre, Mme Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, auditionnée par la Commission des affaires culturelles, a annoncé son soutien à l'Institut polaire français et à toute la recherche polaire. Le rôle clef de l'Institut a été conforté et un engagement a été pris pour compléter le budget en fonction de ses besoins actuels évalués à hauteur de 3M€.

Ces 3M€ seront issus du fond de compensation mis en place par le gouvernement pour aider les organismes de recherche et établissement d'enseignement supérieur et de recherche à faire face à la hausse de leurs dépenses énergétiques. Cela permettra à l'Institut de mener à bien ses missions de soutien logistique, de maintenance en conditions opérationnelles des bâtiments, de fourniture d'équipements et de moyens de transports des stations et refuges polaires au service de la recherche scientifique française.

LIENS :

L'intervention de Mme la Ministre lors de la commission des affaires culturelles : https://videos.assemblee-nationale.fr/video.12417404_636292333b968.commission-des-affaires-culturelles--mme-sylvie-retailleau-ministre-de-l-enseignement-superieur-e-2-novembre-2022

Ces propos concernant l'Institut polaire français sont tenus entre 58'13 et 59'36 : http://anorigin.vodalys.com/vod/mp4/ida/domain1/2022/11/6242_20221102165220_1_3493000_3579000.mp4

CONTACT :

communication@ipev.fr - 02 98 05 76 75
institut-polaire.fr